



2020-07-11 - MESSAGE A TOUS - PORT DU MASQUE

Bonjour à toutes et à tous,

La Ville des Sables d'Olonne vient de nous faire parvenir l'arrêté municipal du 7 juillet 2020.

Cet arrêté, DAJ 2020-044, rend désormais **obligatoire le port du masque dans toutes les salles municipales.**

Ceci ne dispense pas du respect des gestes barrières et des distanciations sociales.

Utilisateurs de ces salles, nous sommes concernés par cette nouvelle disposition. **Il convient donc la respecter.**

Le virus circule toujours, restons vigilants !

Bien cordialement.

Mathilde Bergot (Secrétaire adjointe)